

# **Révision du Schéma Local de Tranquillité Publique**

---

**La Roche-sur-Yon  
26 Mai 2025**

# Maire de La Roche-sur-Yon



## La Sécurité de proximité en action à La Roche-sur-Yon

À La Roche-sur-Yon, préfecture de la Vendée et cœur d'une agglomération de plus de 100 000 habitants, nous avons fait de la sécurité et de la tranquillité publique une priorité constante, au service de la qualité de vie qui fait la réputation de notre ville.

En 2025, les enjeux de sécurité évoluent et les attentes de nos concitoyens sont claires : ils veulent une ville apaisée, plus protectrice face aux incivilités du quotidien, aux violences urbaines, aux nuisances et aux trafics qui fragilisent certains quartiers. Ces priorités sont aujourd'hui au cœur des orientations nationales et nous les déclinons de manière concrète à l'échelle locale.

Depuis 2014, nous avons construit une politique de tranquillité publique fondée sur trois piliers : **la présence humaine sur le terrain, la prévention et la coordination des acteurs**. La Police Municipale a été considérablement renforcée : de 8 agents à notre arrivée, nous en comptons aujourd'hui 20, accompagnés de 8 ASVP. Ils disposent d'équipements modernes, dont un réseau étendu de vidéoprotection et interviennent quotidiennement au plus près des habitants.

Cette force publique locale agit en lien étroit avec nos éducateurs spécialisés, médiateurs sociaux et partenaires associatifs. Ensemble, ils forment un maillage précieux de prévention et de dialogue, au contact des jeunes, des familles, des personnes âgées ou isolées. Leur action contribue directement à réduire les tensions, prévenir les conflits et renforcer la cohésion sociale.

Le **Schéma Local de Tranquillité 2025** que nous présentons aujourd'hui s'inscrit pleinement dans les priorités nationales : mieux lutter contre les violences du quotidien, restaurer l'autorité républicaine dans l'espace public et mieux protéger les habitants les plus vulnérables. Il repose sur une approche pragmatique, fondée sur l'analyse partagée du terrain, l'évaluation régulière des actions menées, et l'engagement de tous les partenaires : forces de l'ordre, justice, services municipaux, bailleurs sociaux, associations.

Ce schéma trace une feuille de route claire, avec des objectifs partagés : présence accrue dans l'espace public, interventions rapides face aux troubles, accompagnement renforcé dans les quartiers sensibles et écoute active des habitants. C'est ainsi que nous continuerons à faire de La Roche-sur-Yon une ville sûre, solidaire et respectueuse de chacun.

Je remercie l'ensemble des femmes et des hommes qui, chaque jour, œuvrent à cette ambition avec professionnalisme et détermination. Leur engagement est essentiel pour garantir à toutes et tous le droit fondamental à la tranquillité.

Luc BOUARD

Maire de La Roche-sur-Yon

Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

Conseiller départemental de la Vendée

## Préfet de la Vendée



Le niveau des faits de délinquance observés en Vendée, nettement inférieur à la moyenne nationale, ne doit pas occulter les phénomènes émergents identifiés sur le territoire et face auxquels des réponses fortes sont attendues. C'est le sens du plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien qui, en associant l'ensemble des acteurs concourant aux missions de sécurité publique, vise à concentrer les efforts là où ils sont attendus et à rendre visible l'action des forces de sécurité au plus près des besoins de sécurité du quotidien. A travers la révision de son schéma local de tranquillité publique, la ville de La Roche-sur-Yon s'inscrit dans cette démarche proactive et mobilise ses forces vives sur le terrain pour renforcer ses actions de lutte et de prévention de la délinquance, là précisément où elles sont attendues par ses habitants et dans tous les champs de son action publique.

La tranquillité publique, aspiration légitime de nos concitoyens implique de faire travailler de concert un ensemble d'acteurs allant des forces de l'ordre aux services sociaux et de se montrer en permanence à l'écoute des acteurs de terrain. Elle illustre le rôle essentiel de la collectivité au sein du continuum de sécurité, auquel elle prend toute sa part, aux côtés des services de l'État pleinement investis dans ses missions régaliennes de sécurité, au service de nos concitoyens. En qualité de représentant de l'État, je m'associe à l'effort porté par la ville de La Roche-sur-Yon dans la durée et serai le garant de l'implication des services de l'état.

Gérard GAVORY  
Préfet de la Vendée

# Sommaire

<b>Axe 1 : La préservation de la Tranquillité Publique</b> .....	P. 6
<b>Axe 2 : La prévention de la délinquance des jeunes</b> .....	P. 11
<b>Axe 3 : La lutte contre les violences intrafamiliales</b> .....	P. 16
<b>Axe 4 : La lutte contre l'insécurité routière et la sécurité dans les transports</b> .....	P. 22

Élaboré à partir d'un diagnostic territorial, le schéma local de tranquillité publique est un outil qui permet aux collectivités territoriales de déterminer une stratégie et de planifier des actions visant à garantir la sécurité et la tranquillité des citoyens sur un territoire donné.

Dans ce cadre, la Ville de La Roche-sur-Yon et la Préfecture de la Vendée ont signé le 4 avril 2023 un schéma de tranquillité publique, pour deux ans, prévoyant les actions à raffermir et celles à construire, dans le cadre d'une gouvernance réorganisée et avec l'association de tous les acteurs de la tranquillité publique et de la sécurité.

L'actuel schéma a en effet favorisé la coordination entre les différents acteurs institutionnels et partenaires associatifs, au travers des diverses instances mises en place à visée plus opérationnelle. Il a aussi permis de structurer et de développer différentes actions autour des quatre axes déterminés dans le schéma :

- la préservation de la tranquillité publique
- la prévention de la délinquance des jeunes
- la lutte contre les violences intrafamiliales
- la lutte contre l'insécurité routière et la sécurité dans les transports


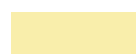

Temps est alors venu de procéder à la révision de ce schéma. Elle ne vise pas à repartir sur un diagnostic mais consiste à évaluer et actualiser les actions mises en œuvre et les objectifs développés en matière de sécurité et de tranquillité publique à La Roche-sur-Yon.

Cette révision contribue également à valoriser le travail concret réalisé par les différents acteurs sur le terrain ainsi que l'engagement de chacun d'entre eux. Elle prend en considération la participation active des citoyens, essentielle pour garantir l'efficacité de ce schéma.

Dans ce contexte, il est procédé ci-dessous à l'évaluation des actions inscrites dans le schéma local de tranquillité publique et celles développées en cours de schéma pour répondre aux besoins identifiés des citoyens. Cette évaluation s'effectuera à partir des objectifs opérationnels des actions, de leurs modalités de mise en œuvre, pour amener vers un bilan et des perspectives de développement.

Il est à noter que les acteurs, la gouvernance et les instances définis dans le schéma local d'origine demeurent inchangés.

Il est précisé que les actions sont évaluées selon le code couleur suivant :

-  Actions réalisées
-  Actions en cours de réalisation
-  Actions mises en œuvre et/ou en cours et non prévues initialement dans le schéma

# Axe 1 : La préservation de la Tranquillité Publique

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
Le Service Prévention et médiation (Ville)	La gestion des troubles de voisinage	Rétablir les relations entre habitants confrontés à des problématiques de voisinage.	Rétablir les relations entre habitants confrontés à des problématiques de voisinage.	Rétablir les relations entre habitants confrontés à des problématiques de voisinage.	Poursuivre les actions de sensibilisation, prévention des conflits afin de venir réduire le nombre de conflits de voisinage et par voie de conséquence le nombre de médiations conventionnelles.
Le Service Prévention et médiation (Ville), services sociaux et associatifs	La veille sociale auprès des publics marginalisés	Aller à la rencontre des publics marginaux et les accompagner, orienter vers le droit commun. Articuler les interventions des différents professionnels	Organisation de réunions, concertations pour partager des informations et définir les interventions des différents professionnels qui gravitent autour de la situation.	Développement des instances de coordination entre les professionnels (SIAO, Radars, concertations...) qui se formalisent et rendent les interventions plus efficaces.	Poursuite de la participation des médiateurs à ces instances.
Le Service de Prévention et médiation (Ville), Vendée Habitat et les maisons de quartier	La prévention des situations conflictuelles	Informers, sensibiliser les habitants sur des techniques de communication non violente.	Organiser des ateliers avec les habitants sur les quartiers.	Pour 2024, 5 ateliers mis en place sur La Liberté et La Vigne aux Roses. Constat de difficultés à mobiliser les habitants en collectif sur cette thématique.	De nouvelles modalités d'interventions sont retravaillées pour renforcer l'association des habitants ainsi que leur mobilisation.
La Ville de la Roche-sur-Yon/Vendée Habitat/ Police Nationale/ Parquet du Tribunal Judiciaire de La Roche-sur-Yon / Préfecture de Vendée	La reconduction de la convention tripartite Ville/ Vendée Habitat/Police Nationale	Associer le Parquet et la Préfecture à cette reconduction afin de renforcer l'efficacité des mesures et réponses à apporter en matière de préservation de tranquillités publique et résidentielle et clarifier la coordination des actions de chacune des parties signataires.	Mise en place de rencontres opérationnelles mensuelles, visant à faire le point sur les dynamiques et faits constatés, des actions menées et à organiser pour répondre aux problématiques de tranquillité résidentielle et publique (Police Nationale / Police Municipale/Vendée Habitat/service prévention et médiation). Des réunions mensuelles portant « sur les conflits de voisinage » (Vendée Habitat et Unité de médiation). Une réunion annuelle est instituée entre les signataires pour évaluer les besoins en matière de prévention et sécurité.	Augmentation des temps de rencontre renforçant le partage d'informations et la coordination s'ajoutent les comités techniques du CLSPDR.	Signature de la nouvelle convention lors de la séance plénière du CLSPDR le 26 mai 2025. Poursuite du travail tripartite engagé au moyen des différentes actions : groupes de partenariat opérationnels, procédures civiles d'expulsion suite à des troubles de jouissance caractérisés, lutte contre les rodéos urbains au moyen de la mise en oeuvre de la procédure de gestion à froid en vue de l'enlèvement des 2 roues signalés et entreposés dans les parties communes de Vendée Habitat...
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Les Tours de rues (Médiateurs, éducateurs)	Effectuer des tours de rue. Aller à la rencontre des habitants.	En binôme, parfois mixte (médiateurs/éducateurs) (Police municipale et nationale), occuper le terrain et aller au devant des habitants.	Sur 2024, 800 tours de rue pour les médiateurs et 400 pour les éducateurs.	Poursuite des tours de rue.
La Police Nationale et la Police Municipale	Les patrouilles (Police municipale, Police nationale)	Assurer une veille de proximité. Occuper l'espace.	En binôme, parfois mixte (Police municipale et nationale) : occuper le terrain et aller au devant des habitants	Sur 2024, pour la Police Municipale : 729 patrouilles dans les QPV et 2129 passages sur les points de regroupements ( les Halles...) Police Nationale: présence renforcée dans les QPV et lieux sensibles ou d'affluence (PADRSQ)	Mise en place de patrouilles mixtes Police Nationale et Police Municipale : démarrage en janvier à hauteur de 3/semaine, dans le cadre du plan d'action départemental de restauration de la sécurité au quotidien (janvier 2025) : prises de contacts avec la population et commerçants, mise en synergie des 2 forces, visibilité et contrôles.

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
La Police Municipale et la Police Nationale	L'Opération Tranquillité Vacances	Organiser une surveillance des domiciles des habitants partis en vacances.	Surveillance par les services de police des logements des personnes parties en vacances : organisation de patrouilles aux abords des domiciles, après une démarche en ligne ou auprès des services de police.	Pour 2024 : 80 domiciles surveillés dans ce cadre Opérations Tranquillité Vacances pour la Police municipale Police nationale : 21 domiciles sécurisés entre le 1/01/2025 et le 30/04/2025	Poursuite du dispositif
La Police Municipale	Développement des moyens humains et matériels de la Police Municipale	Augmentation des effectifs pour passer à 20 agents.	Recrutement de nouveaux agents.	Objectif atteint en 2024	Recrutement de 2 maîtres chien en cours en 2025
La Police Municipale	Les caméras piétons	Apaiser les relations entre les policiers municipaux et les citoyens, et éviter les incidents.	Mise en place de 8 caméras piétons.	Réalisée en 2024	Nouveau matériel plus performant prévu en 2025.
La Police Municipale	Lutte contre les dépôts sauvages	Réduire les dépôts sauvages	Mise en place des ASVP sur des missions spécifiques dépôts sauvages 2,5 jours/ semaine.	Sur 2024 : 14 procédures et au 20 mai 2025 : 28 procédures	Mise en place de caméras autonomes avec maintien du dispositif actuel.
La Ville de La Roche-sur-Yon	La gestion des tags	Nettoyage des tags sur les bâtiments publics et privés (sous réserve qu'ils soient visibles depuis l'espace public et d'y avoir accès).	Demande d'intervention par tout habitant via le site internet de la Ville de La Roche-sur-Yon.	Sur 2024 : 1508 tags effacés. Coût de l'enlèvement : 63 000 euros, mobilisant 1,5 ETP.	Poursuite du nettoyage des tags
La Police Municipale	La gestion des véhicules épaves et ventouses	Eviter la présence de véhicules ventouses dans les quartiers (éviter les incendies de voitures).	Mise en fourrière suite aux réquisitions de Vendée Habitat.	154 réquisition Vendée Habitat pour 70 enlèvements effectués	Maintien des modalités actuelles.
La Direction Citoyenneté et Jeunesse Vie des quartiers et démocratie participative	Les conseils citoyens : 5 sur la ville répartis en secteurs : • Saint André d'Ornay / Val d'Ornay / Forges • Centre-Ville / Pont Morineau • Vallée Verte / Liberté • Bourg sous la Roche • Pyramides / Jean Yole	Instances participatives, apolitiques, permettant les échanges et la construction de projets sur les quartiers, favorisant l'expression des citoyens et soutenant les initiatives citoyennes. Ils contribuent au mieux vivre ensemble.	Les conseils citoyens se réunissent en moyenne une fois par mois, en réunion, par secteur. Chaque conseil citoyen a un référent, adjoint et un référent qui leur permet d'être représenté dans les autres instances (commission d'accessibilité, comité de suivi du contrat de Ville, comité du cycle et bureau des conseils citoyens). Réunion trimestrielle du bureau des conseils citoyens et réunion plénière annuelle des 5 conseils citoyens.	Nombre de conseils citoyens par quartier : • Saint André d'Ornay / Val d'Ornay / Forges : 10 • Centre-Ville / Pont Morineau : 20 • Vallée Verte / Liberté : 15 • Bourg-sous-La Roche : 15 • Pyramides / Jean Yole : 17 Projets initiés : braderie du livre, campagne de sensibilisation aux déchets, au ramassage des déchets, randonnée citoyenne, reprise d'organisation du marché de Noël au Bourg, évènement sportif pour les jeunes et embellissement de la place des Éraudières, mes voisins et moi.	Pour 2025: • Forum des commerçants sur SAVOF. • Plénière au potager extraordinaire (en septembre). • Seconde participation au Téléthon.

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
La Direction Citoyenneté et Jeunesse	Démarches participatives : Assises de quartier et Assises thématiques	Renouveler les pratiques de la participation citoyenne. Donner la parole à tous les citoyens sans exception. Décider collectivement d'actions en adéquation avec les aspirations des habitants.	Initiée en 2020 pour renouveler et repenser les pratiques de concertation, en élargissant les publics mobilisés, à l'échelle des quartiers puis à l'échelle de la ville, autour de 3 thématiques : environnement, jeunesse, mobilité. Les Assises de quartier : <ul style="list-style-type: none"> <li>• expression générale permettant d'identifier les grands constats et attentes de la population</li> <li>• réflexion ciblée et accompagnée, de la compréhension des enjeux du thème traité vers l'élaboration d'initiatives concrètes ;</li> <li>• Une démarche de restitution auprès du grand public, sous un format évènementiel.</li> </ul>	<b>Retours Chiffres clés des Assises :</b> Assises de quartier plus de 2 000 répondants 150 participants aux ateliers 37 actions citoyennes prioritaires par les habitants <b>Assises thématiques</b> Environnement 150 participants 4 thèmes développés : Biodiversité et Nature en Ville / Ambiances nocturnes / Transitions énergétiques / Ressource en eau 19 rencontres ateliers / visites <b>Jeunesse</b> 35 dispositifs de concertation 5 ateliers d'approfondissement thématique 3 500 jeunes ont participé soit 1 jeune yonnais sur 3 190 panels de jeunes inscrits dans le fil de communication de la démarche <b>Mobilité</b> 120 participants 414 répondants à l'enquête mobilité Expérimentation mode de transport Impulsion : 4 semaines d'évaluation 70 participants actifs 219 expériences usagers évaluées	Mise en place d'un tableau de bord recensant l'ensemble des concertations mises en place à l'échelle de la ville, dans un objectif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• De recensement des démarches initiées ou à venir (objet de la consultation, nombre de participants, durée, besoin en termes d'animation, etc.) ;</li> <li>• De retours d'expérience sur les bonnes pratiques et les bonnes méthodes;</li> <li>• De coordination et de pilotage.</li> </ul>
La Ville de La Roche-sur-Yon	La Vidéoprotection	Développer l'installation de vidéoprotection sur le territoire de la ville. Enquête préliminaire ou de flagrance.	Identifier les lieux sensibles. Déclaration en Préfecture. Installation de caméras.	Sur 2024, 47 réquisitions dont 38 pour la Police Nationale, 5 pour la gendarmerie et 4 pour la Ville, taux de recherches positives de 87,2% (contre 81% en 2023).	Continuer à développer l'installation de caméras sur le territoire
La Police Nationale	Le Commissariat annexe La Garenne	Remettre en état le bâtiment suite aux émeutes de juin 2023.	Présence régulière en semaine d'effectifs Police Nationale au poste de police de la Garenne et patrouilles réalisées aux abords.	Réouverture des portes au public le 23 octobre 2023.	
La Ville/ La Police Nationale	Les aménagements urbains	Solliciter le référent sureté de la Police Nationale pour tout nouvel aménagement urbain sur les QPV ou relatif à des problématiques spécifiques	Informers les différents services de la Ville en maîtrise d'oeuvre de nouveaux projets urbains de la prise en compte d'une étude par le référent sureté.	Constat de peu de sollicitation du référent sûreté sur les derniers projets en cours.	Réaliser une note aux services pour les informer de la procédure de sollicitation du référent sûreté pour tout nouvel aménagement urbain sur les QPV et parcs urbains notamment.

<b>Service Pilote</b>	<b>Action</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre / Instances</b>	<b>Évaluation</b>	<b>Perspectives</b>
La Préfecture/ la Police Nationale et la Gendarmerie	Plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien en Vendée	Renforcer la présence de voie publique. Prévenir les actes de délinquance en s'appuyant sur le renforcement du continuum de sécurité. Maintenir la fréquence des instances de lutte et de prévention de la délinquance.	Intensification de la présence policière en centre-ville, dans les quartiers prioritaires (Jean Yole/Pyramides) et dans les centres commerciaux, avec des patrouilles quotidiennes. Patrouilles au sein de la commune en ciblant les lieux et horaires stratégiques (Dispositif Contrôle Accueil Patrouille) , mise en place des groupes locaux de traitement de la délinquance et les groupes de partenariat opérationnel. Déploiement des patrouilles mixtes Police Nationale/Police Municipale pour renforcer la visibilité et partager les priorités d'action sur les points chauds. Déploiement de montée en puissance de la nouvelle brigade des stupéfiants au sein de la DDPN. Intensification de la lutte contre les stupéfiants, du trafiquant au consommateur Intensification des contrôles ciblés sur les axes routiers, bus, gares. points de deal	Mise en oeuvre du plan en janvier 2025, avec des actions déjà déployées.	Mise à jour au bout de 6 mois d'application afin d'ajuster les actions en fonction des résultats obtenus et des évolutions constatées sur le terrain.
La Ville de La Roche-sur-Yon	Formation au risque agression	Outiller les agents d'accueil aux éventuels risques agression	Formation par un agent formateur aux risques agressifs auprès des agents d'accueil de Vendée Habitat, Maisons de quartier, Mission Locale et Maisons Départementales Des Solidarités et de la Famille mise en place dans le cadre des comités techniques du CLSPDR. Le 25 avril 2025 de 14h à 17h	12 agents présents	
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Le dispositif Angela	Lutter contre le harcèlement de rue. Créer un réseau sûr et solidaire de lieux. Permettre la mise à l'abri de potentielles victimes à travers l'adhésion au dispositif.	Favoriser l'adhésion des structures (commerces, services municipaux, associations...) au dispositif et leur donner les consignes claires relatives à l'accueil de potentielles victimes	Lancement du dispositif le 26 novembre 2024, 50 adhérents à ce jour.	Développer le nombre d'adhérents (sur les quartiers également) et poursuivre la communication du dispositif. Procéder à l'évaluation du dispositif par un questionnaire auprès des adhérents.

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
<p>La Ville de La Roche-sur-Yon, la Préfecture en collaboration avec les forces de sécurité</p>	<p>Etude pour la mise en place du dispositif de participation citoyenne afin de renforcer la sécurité du territoire</p>	<p>Inscrit dans le cadre d'une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, le dispositif de participation citoyenne vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;</li> <li>• Favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;</li> <li>• Améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.</li> </ul>	<p>Conclusion d'un protocole de participation citoyenne, d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction visant à déterminer les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.</p> <p>Protocole signé par le Préfet territorialement compétent, le maire de la commune concernée et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétent, puis transmis pour information au Procureur de la République.</p>	<p>Le maire est le pivot du dispositif. Il peut associer son service de police municipale.</p> <p>Présentation publique annuelle du bilan du dispositif réalisée par le maire et le représentant de la police afin de porter à la connaissance de la population les évolutions de la délinquance dans le secteur concerné.</p> <p>Visibilité du dispositif par une mise en place d'une signalétique spécifique.</p> <p>Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat et reçoivent une formation spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale. Ils relayent auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.</p> <p>S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, signalement par un appel au « 17 »</p>	<p>Etude en cours</p>



## Axe 2 : La prévention de la délinquance des jeunes

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Les interventions des éducateurs de prévention	Accompagner l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes. Soutenir la parentalité.	Développer le lien avec le public afin d'être repéré comme personne ressource sur un territoire et favoriser l'accès au droit commun. Prévenir les comportements à risques. Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction parentale.	215 jeunes accompagnés sur 2024	Poursuite des missions
La Ville de La Roche-sur-Yon	La Permanence "Local"	Être au cœur du quartier et accueillir des jeunes et leurs familles avec ou sans rendez-vous.	Local Jean Yole : permanence les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30. Annexe La Vigne aux Roses : le mercredi de 15h à 18h30 et le vendredi de 17h30 à 18h30.	Favorise la présence de proximité et renforce l'aller vers.	Perspective d'un local "ville" au sein de la zone commerciale de La Garenne
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Les interventions thématiques dans les collèges et groupes scolaires	Être identifié par les élèves.  Prévenir les comportements inadaptés et/ou à risque.	Interventions : • dans les classes de 4 <sup>e</sup> sur la citoyenneté et le bien vivre ensemble, • dans les classes de 5 <sup>e</sup> "Promeneurs du net" pour prévenir du bon usage des réseaux sociaux, • auprès des CM2 pour une présentation des missions des éducateurs dans la perspective de leur entrée en 6 <sup>e</sup> .	Pour 2024 : 24 interventions 4 <sup>e</sup> dans 4 collèges publics. 12 interventions "Promeneurs du net" 5 <sup>e</sup> dans 2 collèges publics. 13 interventions CM2 dans 5 groupes scolaires.	Poursuite des interventions + perspective d'introduire un référent de collège lors des interventions classes de CM2 pour favoriser le relai.
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Accompagnement à l'insertion scolaire professionnelle	Renforcer l'accompagnement des jeunes autour de l'orientation et éviter le décrochage scolaire.	Participation hebdomadaire des éducateurs à l'accompagnement à la scolarité (AS). Participation des éducateurs aux groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS). Concertation avec les équipes éducatives des collèges publics des QPV sur les situations en difficultés. Ateliers individuels ou collectifs sur l'orientation des collégiens/lycéens en collaboration avec Face Vendée.	Participation hebdomadaire d'un éducateur (2H mardi ou jeudi) sur 3 sites de l'AS Jean Yole, Liberté et La Vigne aux Roses. Participation aux GPDS au Collège Renoir (10/an). 3 concertations par an avec chaque collège public des QPV. Sur 2024 avec la collaboration de Face Vendée, 15 jeunes accompagnés en individuel des 6 actions collectives représentant 46 jeunes (dont 3 ateliers sur le Collège Les Gondoliers).	Poursuite des participations en cours et perspective de développement d'ateliers collectifs sur l'orientation avec Face Vendée sur d'autres collèges.
Le service prévention et médiation (Ville)	Le Programme de Réussite Educative qui vise à favoriser la réussite éducative et scolaire de l'enfant et à soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur	Contribuer à l'épanouissement individuel et social de l'enfant âgé de 2 à 16 ans (et 18 ans en situation de décrochage scolaire) en fragilité scolaire en lien avec son environnement social, familial, éducatif et personnel. Mobiliser les familles dans leur rôle parental.	Double porte d'entrée du PRE : • actions individuelles ou actions collectives dans le cadre d'un parcours personnalisé • actions parentalité (café parents, ateliers sportifs enfants parents), ALSH, accompagnement à la scolarité, actions santé, cours de français.	Sur 2024, 218 enfants et adolescents accompagnés dans le cadre du PRE.	Poursuite du dispositif PRE

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
Le Service Prévention et médiation (Ville), en collaboration avec La Mission Locale	Les Jobs d'été	Faire découvrir aux jeunes de 16 à 23 ans le monde du travail à travers un premier emploi. Favoriser l'orientation vers les dispositifs de droit commun, pour certains d'entre eux. Favoriser la compréhension entre générations.	Recrutement de jeunes, orientés par les éducateurs de prévention et conseillers de la Mission Locale, pour un contrat de travail sur la période estivale au sein de services municipaux.	Sur 2024, évaluation globalement positive pour les 35 jeunes recrutés, constituant un véritable tremplin pour découvrir le monde professionnel.	Pour 2025, 35 postes ouverts dans les services municipaux.
La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)	Les Chantiers éducatifs	Remobiliser les jeunes décrochés et/ou sans projet professionnel âgés de 16 à 20 ans, vers un projet professionnel (et dispositifs de droit commun). Valoriser leurs compétences psychosociales et/ou professionnelles. Renforcer le lien éducatif.	5 jeunes réalisent des travaux de rénovation de bâtiments Vendée Habitat, pour lesquels ils sont rémunérés, encadrés par un animateur technique de Graine d'ID et 2 éducateurs de prévention + temps de présentation et d'échanges sont également mis en place, avec un gardien de Vendée Habitat, la Mission Locale et La BARAK, afin d'ouvrir et amener les jeunes vers les dispositifs de droit commun.	6 chantiers depuis novembre 2023 sur les QPV : 28 jeunes (23 garçons et 5 filles) tous inscrits à la mission locale. Très bonne implication des jeunes (2 absents au total sur les 6 chantiers) avec des réorientations pour certains vers les chantiers d'insertion de la ville, Graine d'ID, missions intérim et sur les dispositifs de la Mission locale.	Reconduction pour 2025 de 4 chantiers éducatifs à l'année.
OPPELIA	Intervention auprès des jeunes des Chantiers Educatifs	Echanger sur les conduites addictives (produits et comportements) et les risques encourus. Faire connaître la Barak, lieu d'écoute : Consultation Jeunes Consommateurs	Partage d'un temps avec le groupe de jeunes participant au chantier, 2 heures d'intervention par chantier, soit 6 groupes depuis la création des chantiers.	Au total : 28 jeunes rencontrés. Déconstructions de leurs représentations. Intérêt de faire connaître la Barak et des professionnels de l'addictologie partenariat créé avec l'unité de prévention spécialisée de la Ville	Poursuite de ces groupes avec les jeunes en 2025/2026. Sensibilisation possible de l'équipe autour "Jeunes et addictions" (RPIB). Temps d'échanges sur les pratiques de prévention (outils utilisés).
OPPELIA	" Aller vers " les jeunes dans les lycées et CFA de La Roche-sur-Yon en s'appuyant sur la campagne nationale Mois sans tabac	Utiliser et relayer la campagne nationale Mois sans tabac pour aller à la rencontre des jeunes, sur des questions liées au tabac mais également toutes autres consommations Repérer les jeunes en difficulté, orienter si besoin Présenter la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)	Information à l'équipe pédagogique Mise en place de stands d'informations Accompagnement individuel si nécessaire Bilan	3 structures vues en 2024 CFA/Lycée Nature CFA/Lycée Branly Lycée Notre Dame du Roc Six stands organisés/ 200 jeunes rencontrés	Pas de reconduction prévue
OPPELIA	Participation à l'accueil des étudiants - FESTEMBER	Échanger sur les conduites addictives (produits et comportements) et les risques encourus Faire connaître la Barak, lieu d'écoute (=consultation jeunes consommateurs)	Stand avec 3 professionnels	30 jeunes rencontrés	Reconduction en 2025
OPPELIA	Participation avec la CPAM à l'escape game "Sauvez Amélie"	Échanger sur les conduites addictives (produits et comportements) et les risques encourus Faire connaître la Barak, lieu d'écoute (=consultation jeunes consommateurs)	2 sites IFACOM et URMA Stand de présentation de la Barak et échanges avec les jeunes, réduction des risques (réglettes alcool et éthylotest)	60 jeunes rencontrés	Pas de reconduction envisagée pour l'instant

<b>Service Pilote</b>	<b>Action</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre / Instances</b>	<b>Évaluation</b>	<b>Perspectives</b>
OPPELIA	Aller vers les apprentis des FJT Rivoli et Arago	Échanger sur les conduites addictives (produits et comportements) et les risques encourus Faire connaître la Barak, lieu d'écoute (=consultation jeunes consommateurs)	Les 2 FJT/Rencontres en soirée Stand de présentation de la Barak et échanges avec les jeunes, réduction des risques (réglettes alcool et éthylo-test)	30 jeunes rencontrés	Pas de reconduction envisagée pour l'instant
Le Service Prévention et médiation (Ville) en collaboration avec Vendée Habitat et Graine d'ID	Les Promeneurs du net (PDN)	Faciliter la communication entre les jeunes et les rejoindre sur les réseaux sociaux.	2 éducateurs PDN avec un temps de permanence hebdomadaire et de formation bimestrielle. Veille quasi quotidienne des réseaux par tous les éducateurs.	Favorise la communication avec certains jeunes.	A poursuivre et développer afin de redynamiser la présence de l'unité de prévention (indication sur les permanences, actions, sondages...).
Education Nationale	Actions de prévention/harcèlement en milieu scolaire	Implication des pairs dans la détection des situations de harcèlement. Participation au prix National Non au harcèlement et Safer Internet Day.	Formation des élèves ambassadeurs volontaires. Sensibilisation des élèves témoins.	Les 4 collèges publics de la Ville (pour les EA). Les 3 lycées publics de la Ville (pour les EA).	A poursuivre en lien avec les équipes ressources des EPLE.
Education Nationale	Eduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité	Transmettre les valeurs fondamentales telles que le respect de soi et des autres. Prévenir les discriminations. Promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles et lutter contre les stéréotypes. Lutter contre les violences et le harcèlement.	Pour l'école maternelle et élémentaire : Apprendre à se connaître et à connaître son corps, Améliorer le bien être, Permettre des choix responsables, Respecter les autres et vivre ensemble, Prévenir les violences sexuelles et sexistes.  Pour le collège: Transmettre des connaissances sur la sexualité et la santé, Favoriser des choix éclairés et responsables, Lutter contre les discriminations, Prévenir les violences sexuelles et le harcèlement.	Nouvelles formations organisées pour accompagner les personnels 2 <sup>e</sup> trimestre 2025.  Mise en vigueur officielle des programmes Septembre 2025.	Mise en œuvre septembre 2025
Le Service Prévention et médiation (Ville), en collaboration avec les collèges publics de La Roche-sur-Yon	Action de lutte contre les problématiques de violences, de cyberharcèlement et de relations filles/garçons	Prévenir et lutter contre toutes formes de violence.	Intervention d'une troupe de théâtre "L'effet théâtre" pour 10 représentations interactives sur 4 jours.	Participation des Collèges Les Gondoliers, Richelieu, Renoir et Sacré Cœur. Présence de 700 collégiens.	Action reconduite car très appréciée des établissements.
Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports de Vendée en collaboration avec La Ville et les Maisons de Quartier"	Le dispositif Emploi socio sportif (ESS)	Mettre en place une offre adaptée et de proximité dans les quartiers en direction de différents publics.  Accompagnement à l'insertion professionnelle par le sport.	5 Emplois Socio sportifs (La Roche-sur-Yon natation, volleyball, handball, Vendée cyclisme et ESO football) : mise en place d'actions de proximité au sein des quartiers autour du média sport et actions en partenariat avec l'AMAQY.	3 Actions mises en place sur chaque semaine des vacances scolaires d'avril sur La Liberté, Jean Yole et La Vigne aux Roses, avec une présence de 15 à 20 jeunes sur chaque action.	Reconduction des actions sur la période estivale, ainsi que les actions parentalité : lutte contre l'aquaphobie et apprentissage du vélo.

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Les barbecues du jeudi (période estivale) dans les QPV	Pour le groupe de jeunes organisateurs : Renforcer le lien avec les jeunes éloignés des structures en leur proposant d'être acteurs dans une action positive sur le quartier afin de favoriser une mise en mouvement. Travailler la dynamique de projet avec les jeunes pour les mettre en contact avec les autres habitants et les partenaires du quartier et se sentir ainsi valorisés. Pour les habitants du quartier Partager un temps convivial sur le quartier et ainsi travailler les relations intergénérationnelles entre les habitants. Participer au bien vivre ensemble d'un quartier dont l'image est parfois dégradée.	Action mise en place avec plusieurs groupes de jeunes ciblés par les éducateurs en lien avec les médiateurs visant à les mobiliser sur la mise en place du barbecue et à rencontrer les habitants : porte à porte auprès des habitants accompagnés par un binôme éducateur/médiateur, aide à l'installation et au temps fort du barbecue.	Expérimentation été 2024 de 2 barbecues au sein des quartiers (Avec environ 100 habitants sur la Liberté et 70 pour l'Impasse Courbet).	Développement des barbecues sur tous les QPV : Jean Yole, Pyramides, La Vigne aux Roses, Liberté et Zola pour l'été 2025
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Le rappel à l'ordre (RAO)	Apporter un premier niveau de réponse aux faits d'incivilité. Favoriser la prise de conscience et la responsabilisation pour prévenir d'autres faits délictueux. Evaluer la nécessité d'une intervention éducative.	Convocation à un entretien par un courrier officiel, après autorisation du Parquet. Convocation en présence du représentant du Maire (Adjointe à la sécurité, tranquillité publique) des responsables de la Police Municipale et du Service prévention et médiation et du représentant légal lorsque le rappelé à l'ordre est mineur.	28 jeunes reçus depuis avril 2023 : 25 mineurs (et un parent) et 3 majeurs, Yonnais majoritairement reçus pour des faits d'incivilité (majoritairement tags et dégradations). 28 jeunes reçus sur 30 jeunes convoqués	Continuité du dispositif
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Les mesures de responsabilisation (TJ La Roche-sur-Yon)	1 <sup>er</sup> niveau de réponse, sanction éducative, validée par le Parquet, pour des mineurs âgés de 16 ans révolus à la date de sa réalisation de la mesure. Pour des mineurs mis en cause pour des faits d'outrages, rébellion, dégradations d'objets publics ou tout autre infraction traduisant une atteinte à la citoyenneté, principalement.	Mesure de responsabilisation de 2 à 4 heures (accomplie en dehors des temps scolaires et/ou de formation) au sein d'un service municipal.	Pour 2024 : 10 mesures de responsabilisation réalisées et 19 en 2023.	Continuité du dispositif sur 2025



Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Le Travail d'intérêt général (TIG) Travail non rémunéré, présentant un caractère général, réalisé par une personne, majeure ou mineure (à partir de 16 ans), ayant commis une infraction (des atteintes aux biens, des délits routiers, des violences routières, des infractions à la législation sur les stupéfiants, des outrages...) au sein d'une collectivité, d'une association habilitée ou une entreprise chargée d'une mission de service public.	Accueillir les TIG dans les services municipaux Sens de la peine TIG : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sanctionner,</li> <li>• réparer,</li> <li>• insérer, faire découvrir une activité professionnelle,</li> <li>• prévenir la commission de nouveaux faits,</li> <li>• socialiser.</li> </ul>	Une fois le TIG prononcé par le tribunal et la durée fixée, le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) ou STEMO (Service Territorial Éducatif de Milieu Ouvert), reçoit la personne condamnée pour le choix du lieu TIG et transmet la candidature au service de la Ville qui donne ou pas son accord. En cas d'acceptation, mise en place d'un rendez-vous tripartite entre le tigitiste, le tuteur accueillant et le référent SPIP ou STEMO.	Création d'une mission de coordination TIG sur la collectivité en mars 2024, qui centralise toutes les demandes de TIG formulées par le SPIP et la PJJ auprès d'un service municipal et les suites du déroulé du TIG : Développement des postes TIG sur la collectivité de 14 à 21 postes habilités sur 10 services dont 3 nouveaux habilités : Mairies annexes, Cimetière, entretien groupes scolaires et création de 3 postes mineurs. Augmentation du taux d'accueil avec 23 personnes accueillies en 2024 représentant 1706 heures de TIG réalisées contre 5 personnes en 2023 pour 525 heures de TIG réalisées.	Augmenter le nombre de services accueillant sur la Ville et développer des postes de Week end (perspective d'habilitation des médiathèques).
La Ville de La Roche-sur-Yon Service Prévention et médiation (Ville)	Les mesures de responsabilisation	Responsabiliser l'élève : lui faire prendre conscience de l'existence de règles, de leurs contenus et des conséquences de leurs actes. Prévenir le décrochage scolaire : éviter que l'élève entre dans un processus de déscolarisation. Permettre à l'élève de s'impliquer dans une « activité éducative » et ainsi témoigner de sa volonté de réfléchir et d'agir sur la portée de son acte. Favoriser la prise de conscience pour faciliter la suite de la scolarité. Permettre à l'élève de travailler sur son projet de formation dans le cadre d'une expérience immersive.	Préalablement à sa mise en œuvre, un document signé par l'élève et ses parents, détermine les modalités d'exécution de la mesure de responsabilisation. L'intervention de l'éducateur de l'unité de prévention de la Ville se déroulera selon les 3 cadres d'intervention définis ci-dessous, elle ne pourra excéder une journée et demi par semaine : <ol style="list-style-type: none"> <li>1/ Un entretien éducatif visant à une prise de conscience et à une responsabilisation sur les faits commis.</li> <li>2/ Une action de valorisation (en collaboration avec un partenaire extérieur).</li> <li>3/ Un temps de bilan auquel participera l'éducateur de prévention avec le collège, le jeune et ses représentants légaux pour permettre d'évaluer la prise de conscience du jeune.</li> </ol>		Signature d'une convention de partenariat entre la Ville et le Collège Renoir, passage au conseil Municipal de mai 2025.
La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)	Groupe de travail sur l'implication des mineurs dans le trafic	Mieux s'informer, mieux comprendre les fonctionnements pour mieux accompagner les mineurs impliqués dans le trafic.	Groupe de travail à échelle départementale avec les partenaires institutionnels (Justice, Forces de l'ordre) et partenaires de soins, établissements médicosociaux...	Mise en place à partir du dernier trimestre 2024.	

## Axe 3 : La lutte contre les violences intrafamiliales

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
La Ville de La Roche-sur-Yon	La Permanence sociale au commissariat de La Roche-sur-Yon	Accueillir les victimes ou les personnes en situation de détresse sociale repérées lors d'une intervention de police. <ul style="list-style-type: none"> <li>recevoir les personnes signalées par les services de police et par les partenaires.</li> <li>conseiller et orienter les victimes ou les mises en cause vers les services aptes à garantir un traitement social adapté.</li> <li>accompagner au dépôt de plainte, à l'accès aux droits, à la prise de rendez-vous médicaux.</li> <li>faire le relais entre les services de police, de justice et les services sociaux.</li> </ul>	Permet de proposer un espace d'écoute, d'accompagnement privilégié. <p>Par son action la permanence sociale au commissariat participe au maintien de la tranquillité publique en activant le partenariat autour des personnes en difficulté sociale et/ou psychologique.</p>	En 2024 : 510 mains courantes relevant du champ social, 266 relevant de la sphère familiale, 214 concernent des violences intrafamiliales	Poursuite de la permanence sociale au commissariat à hauteur de 0,8 ETP.
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Sensibilisation des professionnels : 2 offres de sensibilisation portées par la Ville et coorganisées pour la formation prostitution des majeures et des mineures avec Vista"	1/ pour le 1 <sup>er</sup> niveau : <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre le fonctionnement des violences conjugales,</li> <li>Être en capacité de repérer les différentes formes de violences conjugales et pouvoir orienter vers les partenaires pouvant aider les victimes.</li> </ul> 2/ pour le 2 <sup>e</sup> niveau : <ul style="list-style-type: none"> <li>Regarder la fonction de la violence : moyen d'expression d'une difficulté relationnelle et une modalité particulière de communication,</li> <li>Repérer la demande d'aide et définir un cadre d'intervention prenant en compte chaque acteur,</li> <li>Penser sa posture professionnelle en identifiant ses propres résonances.</li> </ul> 3/ Journée retour sur expérience pour le 2 <sup>e</sup> niveau. 4/ état des lieux du phénomène prostitutionnel des victimes majeures : <ul style="list-style-type: none"> <li>outils de repérage et accompagnement,</li> <li>mêmes objectifs pour la formation prostitution des mineures.</li> </ul>	1/ 1 <sup>er</sup> niveau pour les professionnels en contact avec du public pouvant être amenés à rencontrer des victimes, des auteurs ou des enfants évoluant dans un cadre de violences conjugales. Intervenant : SOS Femmes Vendée. <p>2 et 3/ sur la base du volontariat parmi les professionnels accompagnant les auteurs, victimes et/ou leurs enfants avec une approche systémique des violences. Intervenant : Forsyfa.</p> 4/ formation sur la prostitution des majeur(e)s pour la police municipale, les travailleuses sociales et pour la prostitution des mineures pour les agents du service prévention et médiation. Intervenant : Vista.	1/ action reconduite depuis 2017, 25 professionnels sensibilisés en 2023-2024 <p>2/ 12 professionnels</p> <p>3/ 10 professionnels</p> <p>4/ 30 professionnels pour la formation prostitution des majeures et 18 professionnels pour celle spécifique pour les mineurs</p>	Priorisation des sensibilisations avec une reconduction de la sensibilisation de 1 <sup>er</sup> niveau et fin de mission de Vista sur la prostitution

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
Le Service Prévention et médiation (Ville)	Sensibilisation grand public	Sensibiliser le grand public au mécanisme des violences conjugales. Faire connaître auprès du grand public les partenaires pouvant aider les victimes de violences conjugales. Manifester son soutien à la lutte contre les violences conjugales.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1/ Tenue d'un stand au village du 8/03/25</li> <li>2/ Tenue d'un stand au forum du 15/03/25</li> <li>3/ Pièce de théâtre "après coups" le 11/23</li> <li>4/ Soirée courts métrages le 26/11/24 avec présence des associations locales</li> <li>5/ Campagne de communication par voie d'affichage sur l'espace public et dans les bus, les accueils des mairies, au marché des Halles, au Cyel, au PIM</li> <li>6/ Ambassadrice du ruban blanc</li> <li>7/ Action Orangez votre ville au théâtre municipal</li> <li>8/ Distribution des cartes N° utiles et des pin's ruban blanc</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1/ 150 personnes</li> <li>2/ 15 personnes</li> <li>3/ 250 personnes</li> <li>4/ 200 personnes</li> <li>5/ difficile à chiffrer</li> <li>6/ 10 personnes</li> <li>7/ participations des acteurs locaux d'aide aux victimes de violences conjugales</li> <li>8/ 6648 pin's ruban blanc et 3525 cartes N° utiles en 2023-2024</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1/ action à reconduire suivant des modalités à faire évoluer</li> <li>2/ action ponctuelle</li> <li>3/ et</li> <li>4/ action à reconduire soit sous forme de ciné-débat soit sous forme de pièce de théâtre</li> <li>5/ à reconduire</li> <li>6/ action ponctuelle</li> <li>7/ à reconduire</li> <li>8/ à reconduire, des actions conduites dans les villes de l'Agglomération</li> </ol>
	Sensibilisation des jeunes	Sensibiliser les jeunes au respect dans la relation amoureuse. Faire connaître auprès des jeunes les partenaires pouvant aider les victimes de violences conjugales. Travailler sur son comportement dans la relation amoureuse pour éviter d'être victime ou auteur de violences. Permettre au témoin de situation de violences de pouvoir intervenir.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1/ Théâtre forum à destination des lycéens avec le spectacle "Tout feu, tout flamme"</li> <li>2/ Sensibilisation des volontaires en service civique par le CIDFF</li> <li>3/ Tenue de stand lors de la soirée étudiante du 19/09/24 et financement de la compagnie Coïncidence qui a proposé une BIC sur les thèmes des violences sexistes et sexuelles</li> <li>4/ Collaboration avec le Conseil Départemental sur une action de théâtre débat "ceci n'est pas de l'amour" pour des collégiens le 25/11/24</li> <li>5/ Mobil ij Place de la Liberté sur le thème de l'égalité et des violences sexistes en collaboration avec le 14 bis</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1/ action reconduite depuis 2024,</li> <li>2/ action reconduite depuis 2017, 24 volontaires en service civique</li> <li>3/ 80 étudiants</li> <li>4/ 140 collégiens d'Haxo sensibilisés et présentation du dispositif Angela</li> <li>5/ 15 personnes sensibilisées dont 2/3 de jeunes de moins de 14 ans</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1/ à reconduire au bénéfice des Etablères</li> <li>2/ action à reconduire</li> <li>3/ action ponctuelle, fonction des thèmes retenus par le service Info Jeunesse</li> <li>4/ action ponctuelle, fonction de sollicitation du Conseil Départemental</li> <li>5/ action ponctuelle, fonction de la sollicitation du service Infos jeunesse</li> </ol>
La Ville de La Roche-sur-Yon	Le Contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles (CLVCSS)	Renforcer la coordination des professionnels. Elaborer des outils en soutien du partenariat. Améliorer le repérage et le suivi des victimes. Améliorer la sensibilisation.	Création de groupes de travail sur les groupes retenus, avec un comité de pilotage annuel et un comité technique 2 fois par an	Le CLVCSS visait 4 objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• renforcer la coordination des professionnels,</li> <li>• élaborer des outils en soutien du partenariat</li> <li>• améliorer le repérage et le suivi des victimes</li> <li>• améliorer la sensibilisation (dans le cadre de 12 engagements) qui se sont concrétisés pour la plupart ou sont encore en cours pour les autres.</li> </ul>	Poursuite du CLVCSS au travers des comités techniques VIF mis en place dans le cadre du CLSPDR et du Schéma local de tranquillité publique

<b>Service Pilote</b>	<b>Action</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre / Instances</b>	<b>Évaluation</b>	<b>Perspectives</b>
La Préfecture Le Tribunal Judiciaire de La Roche-sur-Yon	Le Comité local d'aide aux victimes	Assurer la mise en œuvre de la politique publique de lutte contre les violences sexistes sexuelles et conjugales et de la bonne coordination des acteurs pour une meilleure prise en charge des victimes.	Instance partenariale (Juridictions, EN, ARS, SPIP, CAF, Conseil Départemental Ordre des médecins, Ordre des avocats, SDIS, Forces de sécurité intérieure, associations d'aide aux victimes) pilotée par la préfecture, le Préfet et la Procureur de la République de La Roche-sur-Yon pour coordonner la prise en charge des victimes, allant de la mise à l'abri en passant par l'assistance médicale et psychologique, l'aide juridique et l'aide sociale.		Ouverture d'une maison des femmes fin 2025
Les Associations locales, partenaires spécialisés: SOS Femmes Vendée (1) Le Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles, CIDFF 85 (2) Le Planning Familial 85 (3) Le collectif Noustoutes85 (4) Association RAPAVV (5)	Actions de prévention et de sensibilisation	Prévenir et sensibiliser	1/ Actions de sensibilisation à la problématique des violences conjugales et à l'impact de ces violences sur les enfants victimes, auprès de professionnels de l'action sociale, d'élus, de bénévoles et d'étudiants et actions de prévention dans les établissements scolaires. 2/ Actions de sensibilisation à la problématique des violences sexistes et sexuelles dans les établissements scolaires et auprès des professionnels de l'action sociale. 3/ Actions de prévention sur les thématiques de la contraception, de l'IVG et IST et actions dans les établissements scolaires et autres structures sur les questions liées au consentement, au cyberharcèlement, aux violences sexuelles et à la pornographie. 4/ Actions de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles lors d'évènements : animation de rue, théâtre chant, la marche contre les violences faites aux femmes, rassemblement pour dénoncer les féminicides, tenue d'un stand à la fête de la musique. 5/ Formations et sensibilisations auprès d'organismes médico-sociaux.		
L'université de La Roche-sur-Yon	Une semaine de sensibilisation	Faire prendre conscience aux étudiants des violences sexistes et sexuelles	2	1/ 10 personnes 2/ 50 personnes 3/ 12 personnes	

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
La Préfecture Les Tribunaux Judiciaires de La Roche-sur-Yon et des Sables d'Olonne et les Associations VISTA et AREAMS	Eviction du conjoint violent	Eloigner les auteurs de violences conjugales du domicile dans l'attente de l'audience	Déclenchement du dispositif par les parquets et prise en charge des auteurs par les professionnels de VISTA et de l'AREAMS	4 logements sur le département de Vendée	Nouvelle convention à venir
Le Tribunal Judiciaire de La Roche-sur-Yon France Victimes 85 Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Vendée (SPIP)	Les Mesures de protection (téléphone grave danger TGD, et le bracelet anti-rapprochement BAR) et les Logements d'éviction	TGD : Assurer une protection physique et une prise en charge globale d'une victime de violences conjugales durant tout le temps de la mesure. BAR : s'adresse aux personnes qui subissent les violences conjugales les plus graves. Eviction du conjoint violent : le conjoint est contraint, par les autorités judiciaires, à quitter le domicile conjugal et de permettre à la victime d'y rester.	TGD : téléphone portable disposant d'une touche préprogrammée et dédiée, permettant au bénéficiaire de joindre, en cas de danger, une plateforme du prestataire Mondial-Assistance 24h/24h et 7j/7j. BAR: prononcé par l'autorité judiciaire au civil ou au pénal en décidant d'un périmètre de protection que l'auteur réel ou présumé ne doit pas franchir. Si ce dernier pénètre dans cette zone; la victime est prévenue et mise en sécurité et les forces de sécurité interpellent l'auteur. Cette violation de l'interdiction est ensuite transmise au magistrat. 4 logements à disposition des parquets de Vendée (à Challans, aux Sables d'Olonne et à La Roche-sur-Yon gérés par l'association VISTA, à Fontenay-le-Comte gérés par l'association AREAMS).	Nombre de TGD 2023 : 28 sur le ressort du TJ de La Roche-sur-Yon dont 6 sur La Roche-sur-Yon et pour 2024 36 dont 5 sur La Roche-sur-Yon Nombre de BAR 2023 : 7 sur le ressort du TJ de La Roche-sur-Yon dont 1 sur La Roche-sur-Yon et pour 2024 8 dont 1 sur La Roche-sur-Yon	Poursuite des dispositifs
Le Tribunal Judiciaire de La Roche-sur-Yon	Mise en place d'un Copil Violences Intrafamiliales (VIF)	Permettre à l'ensemble des membres d'évoquer des situations particulières afin d'assurer un partage de l'information et d'identifier les axes d'amélioration dans le traitement des procédures.	<b>Les membres :</b> les cheffes de juridiction, les magistrats concernés par le contentieux des violences intrafamiliales (juge aux affaires familiales, juge de l'application des peines, juge des enfants), le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), les forces de l'ordre (police et unité de la Maison de Protection des Familles pour la gendarmerie), France Victimes 85, l'AREAMS et la chargée de mission VIF. <b>Mis en place</b> le 8 décembre 2021 <b>Fréquence</b> Réunion trimestrielle	<b>Nombre de situations évoquées lors de la dernière réunion du 23/04/2025 : 21</b> (+12 situations en veille pour cause d'incarcération actuelle de l'auteur)	Poursuite du Copil VIF
Service Prévention et médiation (Ville)	Le dispositif Angela	Lutter contre le harcèlement de rue. Créer un réseau sûr et solidaire de lieux. Permettre la mise à l'abri de potentielles victimes à travers l'adhésion au dispositif.	Favoriser l'adhésion des structures (commerces, services municipaux, associations...) au dispositif et leur donner les consignes claires relatives à l'accueil de potentielles victimes.	Lancement du dispositif le 26 novembre 2024, 50 adhérents à ce jour	Développer le nombre d'adhérents (sur les quartiers également) et poursuivre la communication du dispositif. Procéder à l'évaluation du dispositif.

<b>Service Pilote</b>	<b>Action</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre / Instances</b>	<b>Évaluation</b>	<b>Perspectives</b>
La Préfecture	Lutte contre le système prostitutionnel	Mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre le système prostitutionnel	Commission départementale de lutte contre la prostitution , le proxénétisme et la traite des êtres humains pilotée par le Préfet, réunissant l'EN, les forces de sécurité intérieure, les services de l'Etat, le parquet de La Roche-sur-Yon, le Conseil Départementale et les associations d'aide aux victimes. Mise en oeuvre du parcours de sortie de la prostitution (PSP) : VISTA, association agréée par l'Etat.	Sur 2024 : 2 commissions	Développement de l'axe de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs. Le Conseil Départemental est lauréat de l'appel à projet porté par la prostitution des mineurs et va mettre en place des actions spécifiques dans ce cadre. Des groupes de travail sur cet axe de la stratégie nationale sont d'ores et déjà constitués.
La Préfecture et VISTA	Cellule d'appui aux professionnels sur les risques prostitutionnels (CAPPP) et élaboration du diagnostic départemental avec l'Amicale du Nid	Permettre aux professionnels de repérer les situations de prostitution ou de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle (200 contacts dont 76 personnes en situations à risque), Soutenir les professionnels dans l'évaluation des besoins et de l'accompagnement du public concerné, Renforcer le réseau partenarial, renforcer une dynamique régionale, groupe WhatsApp (la CAPPP partage), Mettre à jour un diagnostic sur les phénomènes prostitutionnels en Vendée.	Mise en oeuvre de temps de formation	Réponse à un appel à projet en 2022 avec une fin de mission de la cellule fin décembre 2024. Plus de 650 professionnels formés sur la thématique.	Transmission du diagnostic sur les phénomènes prostitutionnels en Vendée. Projet déposé par le Conseil Départemental et retenu pour l'appel à projet sur la prostitution des mineurs pour lequel le Conseil Départemental recevra 600 000 euros sur 3 ans.
OPPELIA	Mise en place d'une référence violences faites aux femmes au sein du CSAPA	Avoir un regard et des actions spécifiques en lien avec les violences subies par les femmes fréquentant le CSAPA.	Formation des référents, travail sur le récit de violence afin de permettre éventuellement un dépôt de plainte (sur le moment ou ultérieurement).	Un temps d'échange régulier est dédié aux situations de violence. Rencontre de SOS Femmes et mobilisation des partenaires en cas de situations complexes.	Poursuivre la formation et les temps communs de référents au sein d'OPPELIA National développer de nouveaux outils à ce sujet.
A Vos Soins	Le MarSOINS	Concept d'unités mobiles de prévention et de dépistages pour les habitants d'un territoire, pour réduire les inégalités d'accès aux soins : ouvert à tous, anonyme, sans rendez-vous et gratuit.	Approche globale des personnes par les professionnels de santé (médecins, infirmiers, gynécologues, chirurgiens-dentistes, psychiatres...), effectuent un dépistage et une orientation, permettant d'apporter une réponse adaptée lieu d'échanges, de rencontres et d'informations.	Mise en place à partir du 27/01/2025, le camion est installé sur des places publiques ou auprès de structures spécifiques de l'agglomération Yonnaise (agenda des actions).	

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
Le Centre Hospitalier Départemental	Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED également connu sous le nom de CAVVIM)	Unité pour enfants et adolescents. Permettant aux mineurs victimes ou supposés victimes de violences (physiques, sexuelles ou psychologiques) une prise en charge médico-psycho-sociale et judiciaire dans un lieu adapté unique.	Assurer une prise en charge pluridisciplinaire du mineur comportant, notamment, une évaluation médicale, psychologique et sociale.  Organiser et participer à l'orientation des mineurs accueillis et ce en lien avec les professionnels de l'enfance en Vendée.		
AREAMS	Antenne Vendéenne du Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA)	Accompagner les auteurs de violences conjugales.  Proposer un parcours.	Stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple, prononcé par la justice pour amener l'auteur à une prise de conscience et responsabilisation de son passage à l'acte violent et aux mécanismes du passage à l'acte et aux moyens de l'éviter.  Les groupes de parole « Ma violence au sein du couple : en parler pour en sortir », espace psychothérapeutique et volontaire dans lequel il est proposé à des auteurs de violences conjugales de s'exprimer et réfléchir sur leurs difficultés à gérer leurs comportements violents au sein de leur couple.		
La Préfecture SOS Femmes Vendée	Le dispositif de prise en charge taxi 21h/24 et 7j/7	Favoriser les déplacements des femmes victimes de violences et, le cas échéant, des enfants vivant sous le toit familial, dans le département de la Vendée sous condition que la personne ne puisse pas se déplacer par ses propres moyens ou qu'un ami et/ou la famille ne soit pas en mesure de la prendre en charge directement.	Vérification de l'adéquation de la demande aux critères du dispositif (sur lieux de soins, force de l'ordre, tribunaux, lieux d'hébergement, permanences spécifiques de SOS Femmes...).	En 2023 51 personnes ont bénéficié du dispositif dont 31 femmes et 21 enfants.	Poursuite du dispositif



## Axe 4 : La lutte contre l'insécurité routière et la sécurité dans les transports

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
La Police Nationale et la Police Municipale	Les contrôles routiers	Faire diminuer les comportements à risques sur la route (vitesse, alcool, téléphone portable, autres infractions routières...).	Points radar et points police route	Sur 2024, Police Municipale 33 points radar (90 en 2023), radar en panne en 2024. 296 points police route (322 en 2023). 38 vitesses relevées (56 en 2023). 329 infractions au code de la route (402 en 2023). Police Nationale : contrôles routiers mis en place quotidiennement afin de lutter contre les comportements à risques et infractions les plus accidentogènes	Maintenir les points de surveillance de la vitesse et des autres infractions routières.
La Ville de La Roche-sur-Yon	Aménagement urbain	Favoriser des aménagements urbains pour limiter les vitesses excessives.	Favoriser le partage de la route (piétons, cyclistes, voitures). Limiter la vitesse dans certains espaces de la ville.		Poursuivre ces aménagements
La Préfecture	Intervenant Départemental de la Sécurité Routière (IDSR)	Réaliser les actions de prévention proposées par la préfecture ciblant les enjeux spécifiques du département, tels qu'ils ont été définis dans le cadre du Document général d'orientation (DGO) ;  Promouvoir la politique locale de sécurité routière, ses ressources et ses acteurs ;  Contribuer au développement, à l'animation et à la gestion du programme "Agir"	Participation de deux agents du service (1 PM et 1 ASVP) aux actions de sensibilisations.	Rapports de la Préfecture	
La Préfecture	Charte sécurité routière en entreprise	Former et informer les salariés sur les bons comportements (usage du téléphone, sobriété au volant...) lors des déplacements professionnels mais également lors des trajets domicile-travail. Sécuriser les parcs de véhicules professionnels et optimiser les déplacements professionnels.	Signature de la charte par le chef d'entreprise qui souhaite s'investir dans la lutte contre l'insécurité routière, en engageant sa société et en mobilisant l'ensemble de ses salariés.		

<b>Service Pilote</b>	<b>Action</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre / Instances</b>	<b>Évaluation</b>	<b>Perspectives</b>
La Préfecture	Intervenant Départemental de la Sécurité Routière (IDSR)	Réaliser les actions de prévention proposées par la préfecture ciblant les enjeux spécifiques du département, tels qu'ils ont été définis dans le cadre du Document général d'orientation (DGO) ;  Promouvoir la politique locale de sécurité routière, ses ressources et ses acteurs ;  Contribuer au développement, à l'animation et à la gestion du programme "Agir"	Participation de deux agents du service (1 PM et 1 ASVP) aux actions de sensibilisations.	Rapports de la Préfecture	
La Préfecture	Maison de la sécurité routière itinérante (MSRI)	Avoir un outil de prévention itinérant avec possibilité de le réserver.	Un simulateur de conduite. Un espace de convivialité pour aborder des sujets. Une salle d'exposition. Possibilité de réserver le camion sur le site de la Préfecture.		
Ville/ Agglomération  Service Education aux Risques Routiers	Sensibilisation à l'utilisation d'Engins de Déplacements Personnels Motorisés (EDPM)	Action auprès de toutes les classes de 6 <sup>e</sup> de l'Agglomération.	Interventions en classe sous forme d'un échange questions/Réponses, sur la réglementation, les dangers et les bonnes pratiques à adopter pour l'utilisation d'un EDPM.	100% des élèves de 6 <sup>e</sup> des 8 Collèges de l'Agglomération soit 1300 élèves sur 2024	Action renouvelée pour l'année scolaire 2025/2026
Ville/ Agglomération  Service Education aux Risques Routiers	Sécurité Car Scolaire	Action auprès de toutes les classes de 6 <sup>ème</sup> de l'Agglomération. Sensibilisation à la sécurité dans le car, autour du car et exercice d'évacuation.	Interventions dans un car mis à disposition par un transporteur partenaire. Eléments de sécurité, issues de secours, techniques d'évacuations, Gilet de haute visibilité, angles morts	100% des élèves de 6 <sup>e</sup> des 8 Collèges de l'Agglomération soit 1300 élèves sur 2024	Action renouvelée pour l'année scolaire 2025/2026
Ville/ Agglomération  Service Education aux Risques Routiers	Sensibilisation piétons, passagers de véhicule	Action auprès de toutes les élèves de CP et CE1 des groupes scolaires de l'Agglomération. Sensibilisation à la sécurité des piétons et passagers de véhicule	Séances en classes (2 par année scolaire) avec supports numériques et papiers adaptés. Se déplacer à pieds, traverser. Place du passager de moins de 10 ans, ceinture de sécurité, siège auto.	100% des élèves de CP et CE1 de l'Agglomération soit 1007 élèves pour la Ville et 1159 pour l'Agglomération	Action renouvelée pour l'année scolaire 2025/2026
Ville/ Agglomération  Service Education aux Risques Routiers	Appel d'Urgence	Action auprès de tous les élèves de CE2 des groupes scolaires de l'agglomération. Comment prévenir les secours.	Interventions en classe avec un support vidéo complet visant à comprendre l'organisation des secours en France et comment passer un appel d'urgence.	100% des élèves de CE2 de L'Agglomération soit 572 pour la Ville et 620 pour l'Agglomération	Action renouvelée pour l'année scolaire 2025/2026
Ville/ Agglomération  Service Education aux Risques Routiers	Piste d'Education Routière	Sensibilisation à la sécurité des cyclistes auprès de tous les élèves de CE2/ CM1 et CM2 des groupes scolaires de l'Agglomération. Equipements de sécurité, règles de circulation, panneaux de signalisations...	Séances pratiques sous forme de circuits de maniabilités à vélo et de piste d'intersections (2 par année scolaire).	100% des élèves de CE2/CM1 et CM2 de L'Agglomération soit 1757 pour la Ville et 1876 pour l'Agglomération	Action renouvelée pour l'année scolaire 2025/2026

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
Ville/ Agglomération  Service Education aux Risques Routiers Agglomération	Formation EDPM	Sensibilisation auprès des Agents de l'Agglomération à l'utilisation d'Engins de Déplacements Personnels Motorisés (trottinettes électriques)	Formation de 4 h visant à acquérir une bonne connaissance de la réglementation et les bons réflexes à adopter pour utiliser les trottinettes mises à disposition dans différents sites de l'Agglomération	Sur 2023 : 4 sessions de 7 personnes et 1 session de 6 personnes sur 2024	2 sessions par semestre
Ville/ Agglomération  Service Education aux Risques Routiers	Formation séniors (Vélos, voiture)	2 Actions auprès des séniors (« Espace Entour'âge ») « pas d'âge pour bien pédaler » (2 sessions/an), une partie théorique et une partie pratique. Pas d'âge pour bien se conduire, séance de rappel du code de la route et parfois de conduite, en partenariat avec l'ANPER.	Permettre à un public sénior de reprendre ou renforcer la pratique du vélo en ville. En adoptant les bons réflexes, avec une mise à jour de la compréhension de nouveaux panneaux (zones de rencontres, double sens cyclable...).	Public sénior de l'Agglomération en lien avec « Espace Entour'Âge »	
Ville/ Agglomération  Service Education aux Risques Routiers	Formation Sensibilisation aux risques routiers	Sensibilisation aux risques routiers auprès des agents de la collectivité utilisant les véhicules de service.	Formation de 7h visant à identifier et prendre conscience des différents facteurs de risques routiers. Faire découvrir les règles et actions de prévention à mettre en place pour une conduite responsable et sécurisante au quotidien. Supports : PowerPoint, jeu de simulateur aux produits addictifs, véhicule de service.	2 formations faites sur le premier semestre 2025 : 12 agents formés	Une quinzaine de formations par an
La Préfecture	Simulateur de conduite aux risques professionnels routiers	Formation et sensibilisation des professionnels des transports routiers aux risques d'insécurité routière	Sensibilisation accidentalité , IFSO Mazurelle. Futures aides soignantes	60 personnes formées - Jeunes et professionnels	Propositions à formuler par la Ville auprès de la préfecture pour initier de nouvelles actions ou public cible afin de poursuivre les initiatives de prévention
La Préfecture	Sensibilisation aux risques routiers, à la sécurité routière et à l'alcool en milieu professionnel	Formation et sensibilisation dans différents secteurs de la société civile aux risques d'insécurité routière	Sessions de formations animées dans les sites suivants : AREAMS, Lycée Nature, Haras de la Vendée, SPIP, FNTR, Arts et Fenêtres Union Régional des métiers artisan ,ICAM	1455 personnes formées ou sensibilisées tout public.	Propositions à formuler par la Ville auprès de la préfecture pour initier de nouvelles actions ou public cible afin de poursuivre les initiatives de prévention
La Préfecture	Actions la route se partage angles morts	Sensibiliser le grand public à la cohabitation des voitures et des vélos sur la route et à faire changer les comportements	Sensibilisation / prévention. FNR, transporteurs Vendée et ASCR85	50 professionnels formés	Propositions à formuler par la Ville auprès de la préfecture pour initier de nouvelles actions ou public cible afin de poursuivre les initiatives de prévention
La Préfecture	Sensibilisation sécurité routière à destination des professionnels TAXI et des chauffeurs de bus IMPULSION	Sensibiliser les professionnels des transports publics aux risques d'insécurité routière	Actions de sensibilisation. Taxis, Impulsion. Sauvetours	150 professionnels de la route formés	Propositions à formuler par la Ville auprès de la préfecture pour initier de nouvelles actions ou public cible afin de poursuivre les initiatives de prévention
La Ville de La Roche- sur-Yon	Mois sans alcool agents de la Ville et de l'Agglomération de La Roche- sur-Yon"	Inviter les personnels des collectivités territoriales à participer à une action pour promouvoir un changement de comportement favorable à la santé			

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)	Module de Sensibilisation à la Sécurité Routière (SSR)	Favoriser chez la PPSMJ (Personne Placée sous-Main de Justice) une prise de conscience et prévenir les comportements à risque (notamment avec la prise de produits, alcool, médicaments....) Faire émerger chez elle une action concrète qu'elle pourrait mettre en place à l'issue de cette session pour modifier son comportement.	Ateliers collectifs (groupe de 14 à 20 personnes) construit par le SPIP avec la participation des FSI, de la Préfecture et des 2 CSAPA du département 5 sessions annuelles sur 5 sites différents sur le département (Challans, La Roche-sur-Yon, Les Sables D'Olonne, Fontenay-le-Comte et Montaigu ou Les Herbiers). Le module dure 1 journée : 1) Atelier de sensibilisation et d'information par la police et la gendarmerie : rappel de la législation et réglementation routière, conséquence d'une annulation ou suspension du permis de conduire, chiffres et stratégies d'évitement 2) Ateliers pédagogiques sur les effets physiques et les conséquences personnelles et familiales de la consommation d'alcool et cannabis en conduisant afin de favoriser une prise de conscience (atelier Dose bar, simulation et support Modulroute pour témoignage) animé par un représentant bénévole de la Préfecture 3) Ateliers animés par les CPIP référent SSR, basé sur des vidéos de prévention de la sécurité routière qui a pour objectifs la prise de conscience de la place de la victime et des victimes collatérales, les conséquences pour l'auteur (sans permis, sans assurance, alcool, stupéfiants, téléphone), et tester les connaissances sur la réglementation routière (vélo, moto, trottinette, piéton) et sur les premiers secours. 4) Ateliers sur le CSAPA et les réflexions sur la prise de risque et la consommation de stupéfiants/alcool en lien avec la route.	Bilan quantitatif 2024 : 52 personnes hommes) ont participé aux modules SSR Outils d'évaluation : questionnaire d'autoévaluation, retours réalisés en entretiens individuels avec le CPIP référent après la réalisation du module SSR et bilan annuel SPIP avec les référents CPIP des modules SSR et avec les partenaires	Perspective d'introduction de nouveaux partenaires (SDIS et la Croix Rouge), pour un apport pratique et ludique et approprié au public visé

Service Pilote	Action	Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre / Instances	Évaluation	Perspectives
OPPELIA, en collaboration avec le SPIP	Participation à l'animation des modules de sensibilisations à la sécurité sociale au côté du SPIP	Travailler aux représentations autour de la prise en charge des addictions et des connaissances des prises de risques en lien avec consommations et sécurité routière	Inviter les personnels des collectivités territoriales à participer à une action pour promouvoir un changement de comportement favorable à la santé	Evaluations réalisées auprès de chaque participant à chaque fin de module	Poursuite de l'action après la réalisation d'un bilan annuel
IMPULS'YON	Atelier de prévention	Sensibilisation aux risques routiers, à la sécurité routière et l'alcool en milieu professionnel	4 ateliers de 15 à 20 minutes sur différents thèmes ou mises en situation Parcours Kart, parcours Alcool, Atelier dose bar	70 salariés sur 140 en avril 2025	Ateliers de prévention prévus pour l'automne 2025
La Ville de La Roche-sur-Yon	Convention Impulsyon / Police municipale	Avoir une présence rassurante pour les usagers et les agents d'Impulsyon dans les bus et aux abords	Signature d'une convention Ville/RATP	Bilan N+1 une fois la convention signée	Signature pour 2026



**Révision du Schéma local de tranquillité publique signé dans le cadre du CLSPDR réuni en assemblée plénière le 26 mai 2025.**

Le 26 mai 2025 à La Roche-sur-Yon



Luc BOUARD  
Maire de La Roche-sur-Yon  
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération  
Conseiller départemental de la Vendée



Gérard GAVORY  
Préfet de la Vendée

PO/